

Réf: Dossier 301633

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD OF DIAMOND IN IVORY COAST »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET Cité AKISSI DELTA lot
715, îlot 63, Lot 715, llot 63

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD OF DIAMOND IN IVORY
COAST »

Objet : EXPLOITATION DE MATIERE MINIERE,
OR ,
DIAMANT ,
CHARBON ,
CUIVRE ,
FER,
URANIUM,
VENTE DE MATIERE MINIERE,
OR ,
DIAMANT,
CHARBON,
CUIVRE,
FER,
URANIUM ,
IMPORTATION DE MATIERE MINIERE,
OR ,
DIAMANT,
CHARBON,
CUIVRE,
FER,
URANIUM ,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET Cité AKISSI DELTA lot 715, îlot 63, Lot 715, Ilot 63

Dirigeant(s) M NIAMKE HOBA LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01818 du 22/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23071/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

